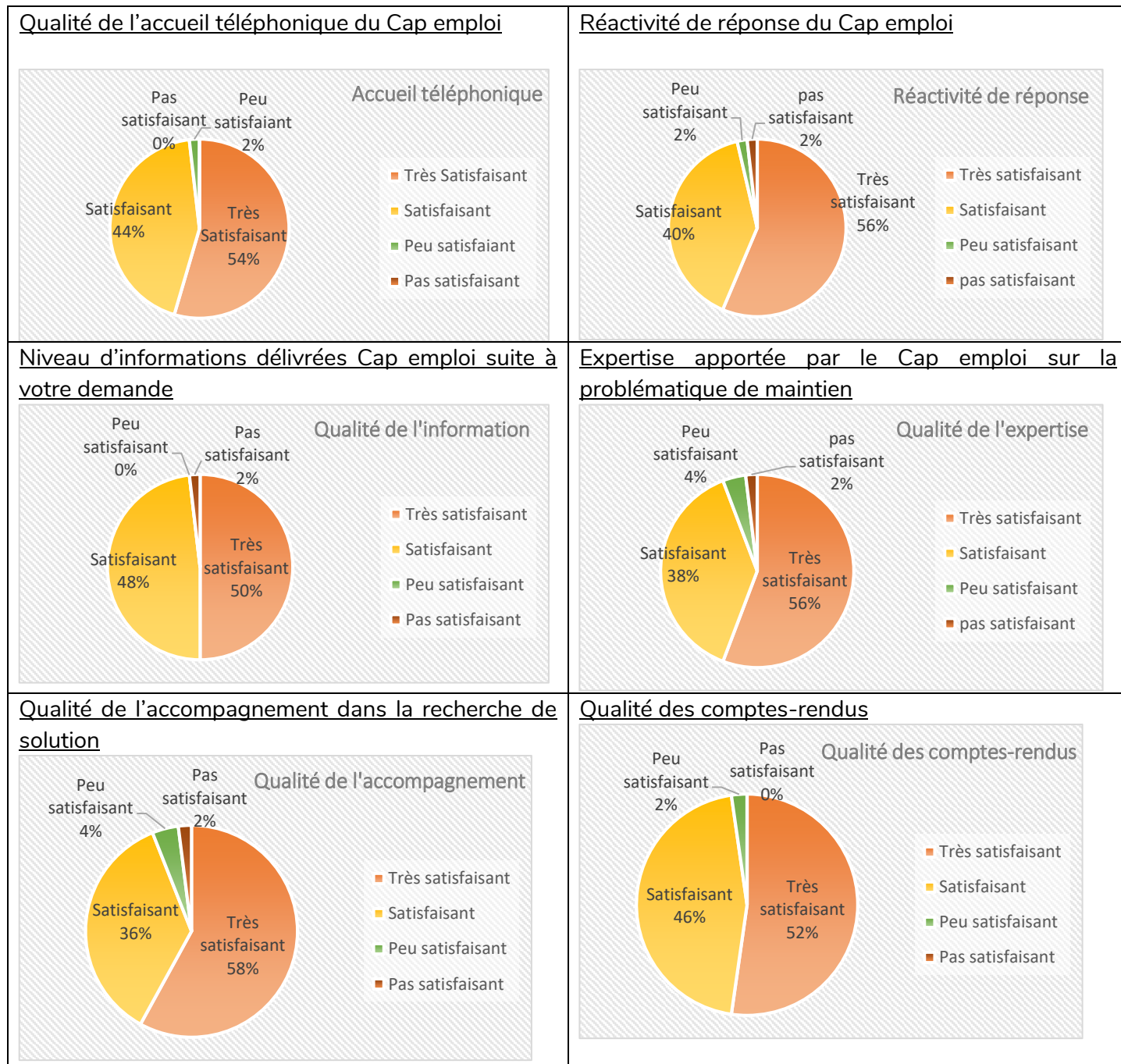


Dans le cadre de notre démarche de certification ISO 9001, le Cap emploi 68-67 a réalisé une enquête sur la satisfaction des clients « Employeur » concernés par un accompagnement au maintien dans l'emploi par le Pôle Handicap Maintien. 301 questionnaires ont été envoyés aux employeurs ayant bénéficiés d'un accompagnement, dont le parcours a été clôturé au 1^{er} semestre 2019.

⇒ Un taux de participation de 18,60%



En 2019, le taux de satisfaction global est de 96,4%. Nous continuons nos efforts pour vous apporter entière satisfaction.

Merci à vous, employeurs, qui avez pris quelques minutes de votre temps pour répondre à cette enquête.